

---

M.E.S., Numéro 128, mai - juin 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 30 mai 2023



## ***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***

### ***Mouvements et Enjeux Sociaux***

*Kinshasa, mai - juin 2023*



# ANALYSE CRITIQUE DU SYSTEME D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO ET PROPOSITIONS CONCRETES

par

**Bienvenu KANDALA FANDIDI NGIANG**

*Professeur Associé*

*Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education*

*Université de Kinshasa*

## Résumé

*Dans cet article, nous proposons une analyse critique du système d'orientation scolaire et professionnelle de la RDC partant de quelques systèmes d'orientation de référence européens (Allemagne, Belgique, Canada, Luxembourg et Suisse) et arabe (Egypte). La méthode SWOT relevant les forces, faiblesses, opportunités et menaces a été utilisée. Les données ont été collectées sur base de la littérature scientifique inhérente à la pratique de l'orientation. Notre référence, les activités générales d'orientation du programme national de 2003 définissant les périodes, activités, tâches, objectifs spécifiques et comportements attendus des bénéficiaires. Plusieurs faiblesses et menaces, nonobstant les forces et opportunités, ont été identifiées. Pas d'activités pratiques précises d'orientation : cours, documentation, informations, personnel adéquat, visites d'entreprises et services, personnel de suivi. Pour un meilleur décollage, une imitation, adaptation à eux serait indiquée, en le reconsidérant et le repensant.*

**Mots-clés :** *Analyse critique, orientation scolaire et professionnelle, orientation continue système d'orientation, information scolaire et professionnelle, structure de suivi*

## Abstract

*In this article we propose to make a critical analysis of the system of educational and professional orientation (EPO) of the DRC contrasting it from some Europeans (Germany, Belgium, Canada, Luxembourg and Switzerland) and Arab (Egypt) systems of orientation. The autopsy is done by following the SWOT procedure identifying strengths, weaknesses, opportunities and threats. The data was collected on the basis of the documents appearing in the scientific literature inherent in the practice of EPO. At the onset, we refer to the general reference of the orientation activities in the national program published in 2003, defining the periods, activities, tasks, specific objectives and behaviors expected of the beneficiaries. Several weaknesses and threats were noted notwithstanding some strengths and opportunities. No activities of orientation. For a better take off, an imitation, adaptation to them would be well indicated, reconsidering and rethinking it.*

**Keywords :** *Critical analysis, Academic and vocational guidance, Continuing guidance, Guidance system, Academic and vocational information, Monitoring structure*

## INTRODUCTION

Les impératifs historiques, psychologiques, pédagogiques, économiques et sociaux ont joué un rôle crucial à l'émergence de l'orientation scolaire et professionnelle (OSP). Des nations, organisations sous régionales et régionales ont institué des systèmes d'orientation suite aux avantages qu'ils présentent pour un citoyen particulier et pour la société.

Moult pays ont réalisé et réalisent des études montrant plus le caractère obligatoire de passage par l'orientation (Meunier, 2012 ; OCDE, 2004 ; Pelletier & Bujold, R., 1984 ; UNESCO, 1984). Des mesures financières, matérielles et humaines sont prises et suivies.

En Europe, l'orientation est la base de la répartition et de l'affectation de tous les sujets, selon leurs aptitudes révélées, intérêts, aspirations, préférences, etc. Chacun trouve le bonheur suite au choix juste effectué grâce à la fréquentation obligatoire des centres ou

services d'orientation. Les processus d'orientation sont situés dans la zone de friction entre le monde éducatif et le monde productif.

L'Afrique du Nord imite les pays européens et s'efforce de mettre en place des justes structures. En Afrique subsaharienne, l'OSP est pratiquée avec des méthodes empiriques aux effets visibles (Moumoula, 2013 ; Sovet, 2013) : pas de préparation professionnelle, chômage, déperdition, précarité de la main-d'œuvre. Des sujets mal adaptés aux fonctions exercées forment une société instable. Or la formation et l'orientation professionnelle (OP) solides sont des passeports vitaux de l'emploi. La formation permet d'acquérir des compétences et d'améliorer l'expertise pour demeurer compétitif sur le marché de l'emploi en constante évolution. L'orientation aide à découvrir le potentiel et à trouver un emploi correspondant à ses compétences et intérêts.

En RDC, la situation est encore calamiteuse. Malgré les 60 ans d'âge et l'importance d'une structure pour l'effectivité de l'orientation scolaire (OS), les aspirations du pays sont demeurées telles aux niveaux primaire et secondaire. Des études ont confirmé une orientation basée sur : les aptitudes pour réduire des échecs académiques (Mpinda, 1999), le niveau de pourcentage obtenu à l'Examen d'Etat (N'tunga & Kandala, 1999), l'association à la guidance (N'tunga & Katamba, 2014). Les sujets accèdent aux postes de travail sur la base de relations (simonie, népotisme, clientélisme, etc.) et non d'une sélection scientifique rigoureuse.

Les effets de l'orientation ne sont pas sentis dans la société aux plans scolaire et professionnel. Maints élèves ne contrôlent pas leur parcours scolaire et projet professionnel, et sont passifs. De plus, le système d'enseignement intègre peu les attentes du monde du travail, sauf, pour l'enseignement professionnel. Il ne favorise pas assez la diversité de formations et les apprentissages, se caractérise par l'inadéquation entre la formation et l'emploi, et ne suit pas l'évolution du monde du travail (Wenda, 2014).

De ce qui précède, nous nous sommes demandé quel modèle d'orientation faut-il pour la RDC ? Quelle analyse critique ou autopsie faut-il faire sincèrement pour le système d'orientation de la RDC ? Quelles perspectives faut-il envisager ?

## METHODOLOGIE

Nous avons fait recours à la méthode d'analyse *Strengths, Weaknesses, Opportunities and Threats* (SWOT, l'équivalent français est Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces, FFOM en sigle). C'est un outil utilisé pour identifier les FFOM et élaborer un plan stratégique d'une entité. Il aide à la décision et à la clarté de la marche d'un domaine d'activité stratégique, utile dans l'évaluation des facteurs internes (forces et faiblesses) et externes (forces et faiblesses) pour améliorer le processus et planifier sa croissance (Granger, 2023 ; Raeburn, 2022).

Les questions suivantes, non exhaustives, nous ont permis de faire une analyse objective, à savoir : Quels sont les points forts du système d'orientation de la RDC ? En quoi ce système se démarque-t-il ? Quels sont les aspects non couverts par les services d'OSP ? Quels sont les objectifs poursuivis par ce système d'orientation ? Existe-t-il des évolutions dans ce système ? Quelles sont les tendances du marché de l'emploi dans l'avenir ?

Les données, collectées sur base de la littérature scientifique y relative, ont porté sur le programme national de la RDC de 2003 (définissant les périodes, activités, tâches, objectifs spécifiques et comportements attendus des bénéficiaires) et ce qui se fait dans quelques pays Européens (l'Allemagne, la Belgique, le Canada, le Luxembourg et la Suisse) et Arabe (l'Egypte), par rapport à la finesse de sa pratique (Unesco, 1984). Nous les exposons.

## En Allemagne

Selon Meunier (2012), l'orientation est initiée dès la fin de 4 ans de primaire (10-11ans) et lors des diverses transitions des trois formes d'enseignement secondaire : *Hauptschule* (formation professionnelle courte) ; *Realschule* (formation professionnelle longue) et *Gymnasium* (secondaire général menant au baccalauréat).

L'enseignement professionnel et technologique dépend de l'apprentissage en entreprise. L'Agence fédérale pour l'emploi propose une année préparatoire d'orientation pour les jeunes en difficulté de trouver une place de formation. Les parents et leurs enfants disposent d'une certaine liberté de choix. Les changements de filières sont possibles.

Après le baccalauréat, l'Agence fédérale pour l'emploi et les universités fournissent une information et aident les futurs étudiants à s'orienter. Les décisions d'orientation sont émises par la Conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länders* et des acteurs locaux. Des cours sur l'orientation, des réunions d'information et d'orientation sont organisés ainsi que des visites d'exploration et des stages pratiques d'orientation.

## En Belgique

Des réseaux publics et privés d'enseignement, sous la responsabilité du ministre en charge de l'éducation ou des municipalités et des provinces existent. L'orientation est créée en 1936. La loi organise des centres psycho-médico-sociaux (CPMS) assurant la guidance des élèves en vue de : « coopérer avec ceux qui sont responsables du bien-être psychologique et de la santé des enfants dans les conditions prescrites par l'inspection médicale scolaire ; collaborer aux recherches concernant les modalités psychologiques d'acquisition des connaissances à l'école ; pratiquer les examens d'OP et conseiller les éducateurs et les parents quant à l'OP des élèves et des enfants demandant à entrer dans les écoles »<sup>1</sup>.

Le CPMS se compose d'un psychologue (directeur), des psychologues ou pédagogues, d'un médecin, d'une assistante sociale ; d'une équipe capable d'assurer les différents aspects de l'orientation. La résultante est une orientation continue et progressive. Les décisions liées au passage de classe ou de cycle, à la délivrance des diplômes et autres sont de la compétence du conseil de classe. Peuvent y assister, l'enseignant non titulaire, ayant fonctionné au moins deux mois de l'année scolaire, un membre du CPMS et les éducateurs concernés.

## Au Canada (Québec)

Au Québec, est offert dans les écoles secondaires, selon Moisan et Dubé (1999-2000)<sup>2</sup> : « un programme d'éducation au choix de carrière, obligatoire au second cycle, mais pouvant être donné au 1<sup>er</sup> cycle dans certaines écoles ; des services d'orientation et d'informations scolaires et professionnelles; la contribution d'autres disciplines qui profitent des travaux sur certains sujets pour amener les élèves à s'informer sur les métiers et les professions, et à réfléchir sur leurs choix en cette matière ; la documentation écrite, audiovisuelle ou informatisée et la possibilité de participer à des visites d'établissements scolaires et d'entreprises pour obtenir de l'information sur les programmes d'études et les professions ».

Le cybermentorat offre aux adolescents une occasion de développer une relation avec un modèle de rôle et possède plusieurs bénéfiques : « précision du choix de carrière, meilleure compréhension du monde du travail, obtention de renseignements utiles au choix de carrière, plus de confiance en soi et en ses capacités, soutien et encouragements

<sup>1</sup> COETSIER, L., L'orientation scolaire et professionnelle en Belgique. *Le travail humain*. Vol.25, 1/2.63-73 <http://www.jstor.org/stable/40659254>, 1962, p.65

<sup>2</sup> MOISAN, G., & DUBE, J., *Prendre le virage du succès. L'école orientante : un concept en évolution*. Québec. <https://www.humanitech.be/enseignement/.../medias.../ecoleorientanteconceptfrancais2010.pdf>, 1999-2000, p.17

de la part du cybermentor »<sup>3</sup>. Le cours d'éducation au choix de carrière exerce un certain impact sur le développement vocationnel de l'élève articulé autour de quatre tâches : l'exploration, la cristallisation, la spécification et la réalisation (Pelletier & Bujold, 1984). Les services d'OSP, constitués des conseillères et conseillers d'orientation et d'information aident l'élève à faire, de façon autonome et progressive, des choix d'orientation réalistes par rapport à lui-même, au monde scolaire et au monde du travail. Ils assurent un soutien à l'élève et l'amènent à résoudre les difficultés éprouvées dans sa démarche, et aident l'école et la famille à créer un milieu favorable à la réflexion et à la prise de décision.

### **Au Luxembourg**

L'éducation à l'orientation n'est pas obligatoire. Certains lycées ont mis sur pied des projets pilotes fondés sur une approche éducative de l'orientation, pour aider les jeunes à apprendre à s'orienter, seul et ensemble, dans un monde ambivalent, incertain et complexe. Pour la préparation au futur choix professionnel, des activités sont organisées par les Services de psychologie et d'OS, et les acteurs de l'orientation (la famille, les entreprises).

Les stages en entreprise et de découverte du monde du travail sont organisés pour un projet de formation professionnelle. Après la formation en classe, le sujet cherche l'entreprise avec laquelle se familiariser dans le monde du travail. Le contact avec la personne de référence de l'école est maintenu. Les services d'orientation de l'Administration de l'emploi-OP aident les jeunes dans l'émission de leurs plans de carrière et de recherches d'emploi. Pour ceux qui quittent l'école précocement, le service d'Action Locale pour Jeunes offre un suivi individuel systématique diversifié : orientation individuelle, élaboration d'un plan d'action et formation aux techniques de recherche d'emploi.

### **En Suisse**

Le système éducatif se distingue par une organisation fédéraliste et décentralisée (Liechti, 2012). La réglementation et l'exécution à l'école enfantine et à la scolarité obligatoire (degrés primaire et secondaire I) sont assumées par les cantons et leurs communes. L'éducation post-obligatoire (degrés secondaire II) relève de la Confédération, des cantons, des communes. Une sélection et une répartition des élèves dans les différentes filières en fonction de leur niveau de performances (orientation) débutent au sortir de l'école primaire. Des solutions de relais, *passerelles* ou *solutions transitoires*, avec les fonctions principales : la compensation, l'orientation et le tampon systémique, facilitent le passage de l'école obligatoire au degré secondaire II.

Le Centre Suisse des services formation professionnelle, OP, universitaire et de carrière et la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'OP, universitaire et de carrière s'occupent des prestations des services de formation et d'orientation, de la production de documents. L'offre de base en OP est gratuite. Une offre élargie et plus élaborée, avec la planification de carrière et la réorientation, est payante.

### **Dans les pays Arabes (l'Égypte)**

En Égypte et dans tous les pays arabes, quatre degrés d'enseignement existent (Unesco, 1984) : élémentaire, préparatoire, secondaire et universitaire ou supérieur. A la fin de deux premiers, l'enseignement se divise en deux filières : générale et professionnelle. La filière générale, la plus prestigieuse, comprend les sections littéraires et scientifiques. Seuls les élèves ayant fait des études élémentaires et préparatoires brillantes y ont accès.

---

<sup>3</sup> LAJOIE, J., LEGARE, C. & GROUZET, F. M. E., Le cyber mentorat vocationnel : une formule innovatrice pouvant contribuer à la motivation scolaire. *Revue québécoise de psychologie*. 28 (2), <https://www.choixdecariere.com/pdf/5873/28.pdf>, 2007, p.129

Les services d'orientation existent depuis 1930. Le psychologue reçoit les élèves qui lui sont adressés par les écoles élémentaires ou secondaires, et peut aussi conseiller les familles sur les problèmes des élèves. L'orientation des étudiants d'universités ou du supérieur est assurée par les Centres de psychopédagogie dont le Bureau central de coordination du Caire tranche l'admission : certificat d'enseignement secondaire général ou 70 % au moins avec un certificat d'enseignement secondaire technique. Le Conseil suprême des universités précise le nombre des places disponibles en 1<sup>ère</sup> année dans chaque université et faculté. Le Service d'administration de la main-d'œuvre assigne à tous les diplômés de l'enseignement supérieur et universitaire (ESU) des postes en fonction des besoins. L'orientation est assurée par le conseiller psychologue (docteur), le directeur des études et son assistant.

### **En République Démocratique du Congo**

Introduite vers la fin de l'époque coloniale (1956), l'orientation est confiée au Centre Pilote d'Orientation Professionnelle, d'abord mis à la disposition de la communauté blanche. L'orientation destinée à la population congolaise commence avec la réforme générale de l'enseignement en 1961-1962 (Delvaux & Bruyneel, 1971). Diverses réformes ont suivi.

Jusqu'en 1965, la sélection et l'orientation à la sortie du secondaire et à l'entrée du supérieur avaient été régies par une convention globale, les « Dispositions Générales » (1952) : le diplôme de fin du secondaire est attribué par l'école fréquentée et les universités organisent les examens de sélection de leurs étudiants (Delvaux & Bruyneel, 1971). La consultation psychologique pour la guidance des étudiants par le Service d'Orientation Universitaire de Kinshasa au niveau de l'ESU s'est limitée qu'au seul Campus de Kinshasa. Notons aussi la formation du personnel d'orientation, psychologue scolaire et conseiller d'orientation.

### **RESULTATS**

Dans le tableau ci-dessous, sont reprises synthétiquement les activités d'orientation des pays retenus plus haut. Des leçons en sont dégagées pour élaborer un plan stratégique.

Tableau : Synthèse du processus d'orientation des pays Européens, Arabe et de la RDC

Processus d'orientation Pays	Début	Principales activités	Type d'enseignement	Prise de décision	Structure de suivi
<b>Allemagne</b>	4 <sup>ème</sup> primaire (10-11 ans)	Aide, Conseil, information documentation, entretien Apprentissage en entreprise Stages pratiques Visites d'exploration Enseignement sur l'orientation	Hauptschule (apprentissage) Realschule (apprentissage) Gymnasium (apprentissage en entreprise) Transition : changement possible de filière d'études	Conférence permanente des ministres de l'éducation des Etats (Länders) Etablissements scolaires Agence fédérale pour l'emploi Acteurs sociaux : enseignants, parents, entreprises L'élève	Agence fédérale pour l'emploi Universités
<b>Belgique</b>	Passage du jardin d'enfants à l'école primaire Secondaire	Guidance, Dépistage Conseil, Détection des caractéristiques ; Orientation continue	Carrefour d'orientation entre Filière de transition et Filière qualifiante Logique de relégation	Conseil de classe CPMS Délivrance : AOA, AOB ou AOC L'élève	CPMS (psychologues, pédagogues, médecins, infirmiers, assistants sociaux)
<b>Canada</b>	Secondaire	Education à la carrière Service d'IOSP Documentation écrite Visite des établissements scolaires et entreprises (mentorat)	Secondaire Collège Développement vocationnel : exploration, cristallisation, spécification, réalisation	Choix autonome et progressif Services d'OSP : soutien à l'élève, l'école et la famille	Services d'OSP
<b>Luxembourg</b>	Lycée	Approche éducative de l'orientation Stage en entreprises (2 semaines) et de découverte Cours d'information Entretien individuel	Enseignement complémentaire Enseignement secondaire Enseignement moyen Enseignement technique Enseignement professionnel	Enseignants Psychologues scolaires Famille Entreprises L'élève	Services de psychologie et d'orientation scolaire Service d'action locale pour les jeunes Service d'orientation de l'administration de l'emploi-OP
<b>Suisse</b>	Au sortir du Primaire	Evaluations, notations Informations Documentation Orientation continue Epreuves cantonales Conseil Décisions parentales et institutionnelles Systèmes sélectifs et structurés en filières	Ecole infantine Scolarité obligatoire (primaire et secondaire I) Education post-obligatoire (secondaire II et tertiaire) Filières à exigences élémentaires, moyennes et étendues Existence des passerelles = solutions transitoires	Parents Institutions	Centre Suisse des services de formation professionnelle, d'Orientation Professionnelle, Universitaire et Carrière Conférence Suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique Conférence suisse de directeurs et directrices de l'OP, universitaire et de carrière
<b>Egypte</b>	Elémentaire, Préparatoire, Secondaire et universitaire	Aide Conseil aux élèves, étudiants et parents	Filière générale Filière professionnelle Transition : système des unités capitalisables	Service social Bureau central de coordination Service d'administration Directeur des études	Bureau de Caire Service d'administration Centres de psychopédagogie
<b>R D C</b>	Inconnu	Pas d'activités précises	Primaire, Secondaire et Universitaire	Aucune structure précise	Pas une seule



De prime abord, il apparaît une convergence d'activités d'orientation (information, entretien, dépistage, conseil, guidance, orientation continue, visites et stages d'entreprises) chez tous, lesquelles débutent en réalité dès l'école primaire. L'enseignement est classique : primaire, secondaire et supérieur, avec des passerelles. La décision d'orientation est prise par l'élève, suite aux informations complètes, précises sur lui-même, les études et les professions et sur l'état actuel du marché de l'emploi, avec l'aide des services d'OSP (structure de suivi).

Dans un second abord, les résultats de notre étude indiquent, en RDC, l'existence :

- Des « forces » : le programme d'OSP de 2003 et la formation du personnel.
- Des « faiblesses » : manque de politique et de pratique de l'OSP, cellules d'orientation et de guidance opérationnelles animées par un personnel non qualifié et octroi des activités de décision d'orientation au *Groupe d'Aide Psychopédagogique (GAP)*.
- Des « opportunités » : les corollaires des nouvelles technologies de l'information et de la communication que sont la complexité et la diversification des métiers constituent des chemins différents à suivre dans l'enseignement et la formation, légitimant l'OSP.
- Des « menaces » : le manque de politique d'orientation nationale précise et claire, le manque systématique de recours aux services d'OSP et la remise en cause du travail des conseillers d'orientation affectés dans quelques établissements scolaires.

## DISCUSSION

En ce qui concerne « les forces » de l'OSP en RDC, les activités d'orientation prévues au programme national de 2003 sont parmi les éléments requis pour un système scientifique d'orientation (Guichard & Huteau, 2006; Meunier, 2012; Pelletier & Bujold, 1984).

Pour ce qui est « des faiblesses », la non existence de l'OSP a été confirmée par Bafwa (1999) et Wenda (2014). Les facteurs explicatifs seraient : le manque d'appui logistique, d'organisation et de structuration, d'instruments d'orientation (tests), de moyens financiers conséquents, etc. L'option élitiste de l'éducation, prendre les meilleurs avec élimination des inaptes (Pacaud, 1959), a été adoptée. Or, pour faire l'orientation, il faut se préoccuper de trouver une voie pour chacun (Guichard & Huteau, 2006). Il y a opposition entre l'éducation de masse et l'orientation élitiste. Les membres du GAP, collaborateurs du Conseiller d'OSP, n'ont pas reçu la formation spécialisée en matière d'aide psychopédagogique. C'est un empiètement sur le travail d'orientation ne recourant ni aux psychologues scolaires, médecins de l'hygiène scolaire, assistants sociaux. L'efficacité du travail du Conseiller d'OSP devient douteux parce qu'il ne se contente que des renseignements administratifs et scolaires.

S'agissant « des opportunités », diverses potentialités humaines et d'emplois profilent à l'horizon. Les programmes de l'enseignement primaire devraient préparer à l'intégration professionnelle des jeunes sortants, suivant leur âge (activités agricoles, pastorales, artisanales ou autres) et la vocation économique de leur milieu de vie adulte. Des passerelles devraient être prévues dans le but de trouver pour chacun, les voies qui lui conviendraient le mieux pour s'épanouir harmonieusement et s'insérer dans la société, assurant ainsi son autonomie.

Enfin, quant aux « menaces », la RDC court le risque d'être une société déséquilibrée où règnera l'instabilité de la main-d'œuvre, le chômage, la perte d'argent, l'écart entre l'offre et la demande d'emploi (Guichard & Huteau, 2006 ; Pelletier & Bujold, 1984). Le banditisme urbain et la recrudescence des enfants de la rue dans les grandes agglomérations sont des preuves évidentes. Il faut préciser le travail des conseillers d'OSP, leur formation, leur rôle et leur mandat afin de contribuer au parcours scolaire et professionnel des élèves (Coetsier, 1962; Meunier, 2012). Un programme d'activités d'orientation plus attentif, comptant les aptitudes scolaires et psychologiques, les goûts,

intérêts et aspirations professionnels réels des élèves, leur santé physique et mentale et la situation financière de leurs familles est nécessaire.

## CONCLUSION

Notre objectif dans cette recherche était de faire une analyse critique du système d'orientation de la RDC à partir du programme d'activités d'OSP de 2003 par la méthode SWOT, le comparant avec les systèmes d'orientation de pays Européens de vieille tradition.

Les résultats ont montré plusieurs faiblesses et menaces nonobstant quelques forces et opportunités notées. Parmi les faiblesses et menaces, nous avons noté : l'insuffisance d'un appui logistique, l'imprécision, le manque d'organisation et de structuration, d'instruments (tests), d'impact visible, de programmes scolaires adaptés, de moyens financiers importants, d'équipe composite, de contact entre écoles et entreprises (services), etc. Les forces et les opportunités sont : le programme national de 2003, la formation du personnel, la diversification des domaines du savoir, la création potentielle des emplois.

Le plan de développement stratégique consiste à : introduire des éléments d'OSP dans les matières enseignées au secondaire ; utiliser les tests psychométriques pour détecter les aptitudes cognitives et intérêts ; établir des contacts plus étroits avec les chefs d'entreprises et de services ; prévoir des séances d'informations, de formation et d'appui aux parents et à leurs enfants ; allouer un budget conséquent pour sa marche harmonieuse. Reconsidérer et repenser l'OSP s'imposent pour les professionnels de l'orientation et les acteurs du système éducatif .

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages

- DELVAUX, J.P. & BRUYNEEL, A., *L'orientation à l'entrée des universités congolaises*, UNIKIN, S.O.U.K. PUK., 1971.
- GUICHARD, J., & HUTEAU, M., *Psychologie de l'orientation* (2<sup>e</sup> ed.) Paris, Dunod, 2006.
- MOUMOULA, I.A., *Les adolescents africains et leurs projets d'avenir*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- PACAUD, S., *La sélection professionnelle*, Paris, PUF, 1959.
- PELLETIER, D. & BUJOLD, R., *Pour une approche éducative en orientation*, Québec, Gaëtan Morin, 1984.
- WENDA, T. TSHILUMBU, *L'orientation scolaire et professionnelle en République démocratique du Congo*, L'Harmattan, Paris, 2014

### Articles de revues

- BAFWA, N., « L'orientation scolaire et professionnelle au Congo-Kinshasa : Essai et bilan », in *Revue de Psychologie et des Sciences de l'Education*, n° I (1), 74-84, 1999.
- MPINDA MUKUMBI, « Une brève histoire de l'épreuve d'orientation en République Démocratique du Congo de 1967 à 1974 ». In *Revue de Psychologie et des Sciences de l'Education*. n°I (1), 1999.
- N'TUNGA NAWANWA, P. & KANDALA FANDIDI N., B., « Pour une orientation universitaire plus efficace au seuil des études supérieures au Congo Kinshasa ». In *Revue de psychologie et des Sciences de l'Education*. n°1, vol.1. 1999.
- N'TUNGA, NAWANWA, P. & KATAMBA MUAMBA, M., « Plaidoyer pour un service permanent d'orientation et de guidance des étudiants à l'Université ». In *Education et développement*, n°V, 2014.

### Webographie

- COETSIER, L., *L'orientation scolaire et professionnelle en Belgique. Le travail humain*. Vol.25, 1/2.63-73 <http://www.jstor.org/stable/40659254>, 1962, consulté, le 19/03/2022

- GRANGER, L., *Concevoir une stratégie : l'analyse SWOT*. <https://www.asana.com/fr/resources/swot.anamysis>, 2023, consulté, le 23/03/2023.
- LAJOIE, J., LEGARE, C. & GROUZET, F. M. E., *Le cybermentorat vocationnel : une formule innovatrice pouvant contribuer à la motivation scolaire*. *Revue québécoise de psychologie*. 28 (2), <https://www.choixdecariere.com/pdf/5873/28.pdf>, 2007, consulté, le 18/07/2019
- LIECHTI, L., *L'influence des parents sur le processus d'orientation professionnelle : approche pluridisciplinaire*. *Institut de recherche et de documentation pédagogique*. <http://www.irdp.relation.ch/ftp/1338479798121001.pdf>, avril, 2012, consulté, le 22/01/2019
- MEUNIER, O., *Orientation scolaire et insertion professionnelle. Approches sociologiques*. [http://stms.ac-versailles.fr/sisp.php?article\\_53](http://stms.ac-versailles.fr/sisp.php?article_53), septembre, 2012, consulté, le 19/03/2021.
- MOISAN, G., & DUBE, J., *Prendre le virage du succès. L'école orientante : un concept en évolution*. Québec. <https://www.humanitech.be/enseignement/.../medias.../ecoleorientanteconceptfrancais2010.pdf>, 1999-2000, consulté, le 18/07/2019.
- OCDE., *L'orientation professionnelle et politique publique. Comment combler l'écart* <https://www.oecd.org/freducation/innovation-education/34050180.pdf>, 2004, consulté, le 19/03/2023.
- RAEBURN, A., *Qu'est-ce que l'analyse SWOT. Exemples et méthode*. <https://www.asana.com/fr/resources/swot-analysis>, 2022, consulté, le 19/03/2023.
- SOVET, L., *Démocratisation de l'éducation en Afrique Noire francophone : Quelle place pour l'orientation scolaire et professionnelle ?* Communication orale. CIOM : Career's guidance International Conference. [https://www.ciom2013.ac-montpellier.fr/rep\\_1/images/actes/actes\\_pdf/laurent\\_sovet.pdf](https://www.ciom2013.ac-montpellier.fr/rep_1/images/actes/actes_pdf/laurent_sovet.pdf), 2013, consulté, le 19/04/2022.
- UNESCO, *Formes, méthodes et techniques de l'orientation scolaire et professionnelle. Etudes de cas internationales*. Publié sous la direction de HOXTER, H.Z.